L'HOMME

**L'Homme**
Revue française d'anthropologie

**157 | janvier-mars 2001**
**Représentations et temporalités**

# Barbara Sòrgoni, *Parole e corpi. Antropologia, discorso giuridico e politiche sessuali interazziali nella colonia Eritrea (1890-1941)*

Napoli, Liguori Editore, 1998, X + 287 p.

**Emanuela Trevisan Semi**

OpenEdition Journals

**Édition électronique**
URL : http://journals.openedition.org/lhomme/5805
DOI : 10.4000/lhomme.5805
ISSN : 1953-8103

**Éditeur**
Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**
Date de publication : 1 janvier 2001
Pagination : 297-298
ISBN : 2-7132-1357-6
ISSN : 0439-4216

**Référence électronique**
Emanuela Trevisan Semi, « Barbara Sòrgoni, *Parole e corpi. Antropologia, discorso giuridico e politiche sessuali interazziali nella colonia Eritrea (1890-1941)* », *L'Homme* [En ligne], 157 | janvier-mars 2001, mis en ligne le 23 mai 2007, consulté le 24 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/lhomme/5805 ; DOI : https://doi.org/10.4000/lhomme.5805

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

# Barbara Sòrgoni, *Parole e corpi. Antropologia, discorso giuridico e politiche sessuali interazziali nella colonia Eritrea (1890-1941)*

Napoli, Liguori Editore, 1998, X + 287 p.

Emanuela Trevisan Semi

1 DANS CET ESSAI, écrit à partir d'une thèse de doctorat, l'auteur se propose d'analyser les discours anthropologiques et juridiques sur la sexualité et les unions « inter-raciales », c'est-à-dire sur la question du métissage lors de l'expérience coloniale italienne en Érythrée. Bien que l'auteur justifie l'usage massif qu'elle fait, sans guillemets, des termes « race » et « racial », alléguant que le concept est encore en vigueur « malgré la reconnaissance générale de l'inexistence des races », je préfère quant à moi prendre une distance par rapport à ces termes dont l'utilisation historique est celle que l'on sait.

2 L'analyse menée par Barbara Sòrgoni souligne que, dans les colonies, la donnée « raciale » prévaut sur celle du genre. Ainsi fut introduit dans le code civil italien de 1909 un article visant à sauvegarder le statut de la « femme blanche » : il prévoyait que dans le cas du mariage d'une « femme blanche » et d'un ressortissant (quand le cas était encore possible : ce n'est qu'à partir de 1938 que les mariages mixtes seront interdits), l'intéressée n'aurait en aucun cas, par la suite, besoin de l'autorisation maritale, à l'inverse de la femme italienne juridiquement dépendante de son mari lorsque celui-ci était un citoyen italien (p. 110). En ce qui concerne la question du métissage, à propos duquel la législation a changé avec le passage de la situation de colonie à celle d'empire, l'auteur montre le crescendo du discours biologisant qui débouche sur la théorie du métis comme produit « dysharmonique ». Ce discours finira, dans une phase ultérieure, par être recouvert par le discours social : la dysharmonie biologique supposée devient alors dysharmonie mentale due à la marginalité. Les médecins et les zoologistes opèrent alors dans leurs écrits un véritable saut en passant du plan biologique au plan social : étant donné la difficulté de démontrer le caractère pathologique du métis, ils

imputent les problèmes qui surgissent dans les colonies en raison de la présence des métis (augmentation de la corruption et de la délinquance) à la position que ces derniers occupent dans la société coloniale : « considérés du point de vue biologique comme des malades, et plaints en tant que tel, politiquement les métis sont vus comme des agités », puisque « en tout métis couve le germe de la révolte » (p. 223). Cependant, vers la fin des années 30, on n'attribue plus la déviance des métis à leur marginalité, mais bien à un élément de dysharmonie congénitale susceptible de les confiner inexorablement dans une marginalité sociale. On en arriva ainsi à parler à leur propos de dysharmonie biologique, mentale et sociale.

3 Ce qui me paraît essentiel dans ce travail est la thèse de l'existence de lignes de continuité entre les périodes libérale et fasciste. Un thème central de la rhétorique fasciste, à savoir la défense du prestige des colonisateurs due à la hiérarchie établie entre les « races », est une constante du discours politique et juridique de la période libérale. Si cette thèse me semble juste, il ne faut pas minimiser l'action corruptrice propre à l'idéologie fasciste, et que l'on voit à l'œuvre y compris dans les parcours personnels : je pense ici au géographe Giotto Dainelli, et peut-être aussi à Martino Mario Moreno, orientaliste distingué qui devint par la suite un fonctionnaire colonial raciste. Tous deux, alors qu'ils appartenaient à des univers différents, changèrent du tout au tout leur lexique et leur vision du monde lorsque le fascisme se consolida après avoir imprégné idéologiquement la société italienne tout entière.

4 À vrai dire cet essai, qui présente un matériel important, nouveau et intéressant, a trop gardé de la structure de la thèse de doctorat, d'où de nombreuses redondances qui font souvent perdre de vue la ligne directrice de l'argumentation. De larges pans des chapitres portant sur l'anthropologie et le colonialisme, les lois raciales et le racisme fasciste reprennent des éléments bien connus, alors que le propos aurait dû se focaliser sur ce qui constitue le cœur de la recherche, à savoir les relations sexuelles entre citoyens italiens et les ressortissants (p. 254) et la discussion des hypothèses formulées à partir du matériel statistique dont il est fait état.

5 Il eût également été intéressant de recueillir plus de matériel de source missionnaire, lequel aurait certainement intégré des récits de médecins, de militaires et de fonctionnaires coloniaux. Ces sources ne sont que fugitivement mentionnées, comme d'ailleurs la position de l'autorité ecclésiastique sur la question du métissage, alors qu'un examen plus circonstancié des documents émanant des missions – des Capucins par exemple – eût mieux fait apercevoir les différentes facettes de la représentation des mots et des corps dans les colonies, et donc de la sexualité et des rapports « inter-raciaux ». Enfin, la présence d'un index des noms aurait permis une meilleure utilisation de l'ensemble.

## AUTEUR

EMANUELA TREVISAN SEMI

Université de Venise, Italie.